

Le commerce des bois en Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **71 (1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

71^{me} ANNÉE

MAI

N^o 5

Le commerce des bois en Suisse.

(Rapport présenté à l'assemblée générale de la Société vaudoise des forestiers, le 21 février 1920, à Lausanne, par M. F. Aubert, inspecteur forestier d'arrondissement à Rolle.)

I. Avant-propos.

Notre commerce des bois a été complètement transformé par les conditions de guerre. Après une expansion énorme sur le marché international, l'arrêt a été brusque de ce côté-là, au début de l'année dernière. La demande indigène, presque nulle, ne s'est pas modifiée; l'avenir se maintient très incertain. Il l'est d'autant plus que le prix du travail a augmenté d'une façon considérable depuis cinq ans, et que l'exploitation forestière va être temporairement réduite dans une certaine mesure. Quand la situation économique sera améliorée, notre déficit dépassera peut-être les chiffres connus à ce jour.

Aux difficultés inhérentes à la période de transition économique que nous traversons, va s'ajouter le renouvellement de notre tarif douanier et des traités de commerce avec nos grands voisins, probablement aussi la réorganisation partielle des tarifs ferroviaires.

Il y a, enfin, la nécessité du ravitaillement de nos scieries, qui se sont considérablement développées durant la période de guerre et se voient aujourd'hui menacées du plus grave des chômages, peut-être même de la ruine, si des modifications importantes dans le cours des changes, ou la reprise de la demande indigène, ne viennent améliorer leur situation.

Ainsi apparaissent les principaux problèmes qui se posent aujourd'hui sur le marché des bois. L'industrie se prépare courageusement à la lutte qui l'attend. Nous avons l'impression que la sylviculture ne pourra rester indéfiniment dans l'inertie relative, qui l'a généralement caractérisée jusqu'ici au point de vue commercial.

La Suisse se trouve aux confins des pays européens producteurs de bois (Autriche, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Russie et Scandinavie) qui envoient le surplus de leurs produits dans les pays importateurs (Angleterre, Hollande, Belgique, France, Portugal, Espagne, Italie). Au nord, l'Allemagne produit beaucoup de bois. Cependant sa con-

somation est énorme; elle est tributaire de l'étranger pour une faible partie, tout en exportant une certaine quantité de ses produits.

En temps normal, la Suisse ne suffit pas non plus à sa consommation. Mais la demande française étant forte et les besoins de l'Italie encore plus élevés, elle envoie du bois à ces deux pays, tout en important elle-même à l'est et au nord. Son exportation est beaucoup plus faible que son importation; elle a un déficit qui atteint environ le 20 % de sa production totale. Pour cette raison, et vu qu'elle se trouve positivement au centre du grand commerce européen du bois, dirigé de l'est à l'ouest, la position de la Suisse sur ce marché est extrêmement complexe. Plus qu'ailleurs, le commerce des bois restera chez nous intimement lié au commerce avec l'étranger; comme ailleurs, il dépendra aussi des tarifs de transport des chemins de fer et des tarifs douaniers, qui vont le régir de plus en plus.

II. Le commerce avec l'étranger. ¹

Depuis le moment où nous possédons une statistique du commerce, soit depuis 1885, le bilan suisse du bois a constamment été passif, et ce passif n'a cessé d'augmenter.

Années :	1885	1913
Importations :		
300.000 m ³ , val. fr. 12.300.000	700.000 m ³ , val. fr. 41.700.000	
Exportations :		
265.000 m ³ , val. fr. 11.200.000	125.000 m ³ , val. fr. 8.400.000	
Déficit :		
35.000 m ³ , val. fr. 1.100.000	575.000 m ³ , val. fr. 33.300.000	

Ainsi, en 28 ans d'expansion économique de la Suisse, notre déficit en matière ligneuse est devenu dix-sept fois plus grand; il a atteint environ le quart de notre production totale (2,5 millions de m³), il nous coûte trente fois plus cher. Et l'année 1913, que nous prenons pour la comparaison, a une importation inférieure de 100.000 m³ à toutes ses précédentes. Elle ne retrouve son chiffre qu'en 1906. Ces proportions sont donc les minimas des années d'avant guerre. Elles caractérisent bien clairement la situation de notre patrie sur le marché international du bois, matière première indispensable.

C'est un résultat d'ensemble. Il serait intéressant d'étudier les proportions des différentes classes de produits, en matière et en valeur, telles qu'elles ressortent des statistiques annuelles du commerce avec l'étranger, publiées par le Département fédéral des douanes. Ces classes

¹ Les chiffres donnés sur le commerce pour l'année 1919 ne sont qu'approximatifs. Le compte-rendu général de la statistique des douanes n'ayant pas encore paru, on a évalué les résultats du 4^e trimestre comparativement à ceux des trois premiers.

sont au nombre de 75, correspondant aux 75 positions du tarif douanier (N^{os} 221 à 287). Bornons-nous à l'examen rapide des groupes de produits ligneux qui intéressent plus directement notre sylviculture et alimentent plus du 90^o/o de notre commerce avec l'étranger.

Ces groupes sont: Les bois de feu et charbon de bois, les grumes et les sciages (bois sciés).

A. Bois de feu.

Ce groupe comprend les bois à papier, qui influencent fortement les chiffres donnés pour les résineux.

Tableau A. Milliers de tonnes:

Années	Importation			Exportation			Déficit
	Feuillus	Résineux	Total	Feuillus	Résineux	Total	
1885	46	51	97	19	8	27	70
1889	77,5	53,5	131	20	12	32	99
1893	82,5	52,5	135	25	2,5	27,5	107,5
1900	81	60,5	141	20,5	3,5	24	117,5
1905	77,5	67,5	145	21	1	22	123
1907	83	79	162	19,5	2	21,5	140
1913	59	79	138	19	2	21	117
1914	58,5	71,5	131	17,5	1,5	19	112
1915	25	50	75	31,5	1,5	32	43
1916	25,5	34	59,5	24,5	1	25,5	34
1917	13,5	13	26,5	10	4	14	12,5
1918	5	3	8	0,2	0,1	0,3	7,5
1919	35	60	95	4	—	4	91

PS. Les chiffres sont arrondis à 500 tonnes.
Une tonne équivaut environ à 1³/₄ stère de feuillus, 2¹/₄ stères de résineux, 2 stères de bois mélangés.

En 1885 déjà, nous constatons un déficit annuel d'environ 140.000 stères, qui augmente rapidement pour atteindre 200.000 stères en 1890 et rester à peu près stationnaire durant environ 20 ans. L'importation atteint son maximum en 1907, par 320.000 stères, avec un déficit de 280.000 stères

Dès 1907, alors que la part des résineux se maintient très élevée, grâce à la forte demande de bois à papier, on enregistre pour les bois feuillus une diminution d'importation qui atteint 40.000 stères en 1913. A cette période correspond pourtant une notable augmentation de la population, mais elle marque la décadence du bois de feu à l'usage ménager et au chauffage; car, alors que notre production tend à

s'améliorer, notre exportation se maintient au même niveau, et notre importation baisse de 25 %. L'emploi des moyens modernes de chauffage, l'utilisation des combustibles fossiles et du gaz industriel dans les grands centres sont la cause de cette décadence. Le bois combustible ne peut plus lutter avec ses succédanés.

Arrive la guerre, et avec elle la crise générale de main d'œuvre, de transport et de combustibles. La Suisse interdit l'exportation de ses bois de feu. L'importation diminue dans des proportions considérables et varie comme suit:

En 1914: 260.000 stères, valant fr. 3.500.000, soit fr. 13 le stère.

„ 1918: 17.000 „ „ „ 470.000, „ „ 27 „ „

„ 1919: 200.000 „ „ „ 5.600.000, „ „ 28 „ „

Ces prix sont indiqués franco frontière suisse; en 1913, ils sont arbitrés par des experts, ensuite ils correspondent à la valeur de la marchandise en francs suisses. Le droit d'entrée, pouvant s'élever de 10 à 15 cts. par stère, n'entre pas en ligne de compte dans ces prix.

Les marchés des bois que nous importons ne se traitent donc pas purement et simplement sur la base du change étranger, comme on le croit en général; c'est le vendeur étranger qui bénéficie du change sur la Suisse. Les bois de feu importés aujourd'hui peuvent naturellement être livrés au consommateur à meilleur compte que les nôtres, mais la différence avec nos prix indigènes est faible. Ces bois nous sont fournis par l'Allemagne (65 %), l'Autriche (20 %) et la France (15 %); celle-ci n'envoie guère que des feuillus, tandis que les premiers nous livrent une forte proportion de leur contingent en bois à papier. *Déjà aujourd'hui, l'Allemagne pratique ce trafic sur la base du change suisse.*

Cette constatation a son importance. Elle prouve que la reprise extrêmement brusque de nos importations de bois de feu n'est pas, comme on est tenté de le croire, le seul résultat de notre change favorable pour acheter, mais qu'elle est provoquée avant tout par la crise du combustible qui sévit toujours très intense dans le pays.

L'importation du bois à brûler va probablement continuer son ascension rapide, atteindre et dépasser notre importation annuelle moyenne d'avant guerre. Si cette probabilité se réalise, nous ne devrons guère l'envisager comme une concurrence redoutable, mais bien plutôt comme un trafic normal venant combler notre gros déficit de succédanés du charbon.

En effet, notre ravitaillement en combustibles fossiles ne doit pas laisser naître chez nous des espoirs trop optimistes. En 1913, nous importions 3.340.000 tonnes de charbon pour notre consommation normale. En 1919, cette importation atteint à peine 1.700.000 tonnes, soit le 50 % de nos besoins; ce qui est plus grave, elle est inférieure de 350.000 tonnes à nos arrivages de 1918. Comparée au temps de guerre, la première année de paix marque donc un recul d'environ 20 % sur nos importations de charbon. Et, en admettant que les importations augmentent, il est certain que l'étranger cherchera à faire argent de son

charbon, beaucoup plus que par le passé. Le précieux produit sera sans doute atteint par le fisc avant de nous parvenir. Nous ne bénéficierons pas de notre change favorable pour nos achats.

Ainsi, à l'heure actuelle, la crise du charbon se maintient; et si nous pouvons espérer un peu plus d'abondance dans un temps plus ou moins rapproché, il n'y aura pas baisse très sensible sur les prix. Voilà qui est éloquent pour notre marché des bois de feu. *Ce produit est remis en honneur et va y rester un bon nombre d'année.*

Sans amoindrir l'axiome forestier qu'il faut favoriser avant tout la production de bois d'œuvre, *il est indiqué aujourd'hui*, tant au point de vue de l'économie nationale que du commerce des bois, *que nous cherchions à nous organiser pour tirer un meilleur parti de tout le combustible que la forêt suisse est à même de nous livrer. Cela n'est possible que par une meilleure organisation du marché des bois lui-même, et une amélioration de nos moyens de transport.*

B. Charbon de bois. Le déficit de cette matière est aussi très grand pour notre pays. Alors qu'il n'atteint que 2500 tonnes en 1885, il ne cesse dès lors d'augmenter. L'augmentation de l'importation est constante; l'exportation diminue sans interruption pour tomber à zéro durant la guerre, alors que nous importons 15.000 tonnes, correspondant à 120.000 stères de bois.

Tableau B.

Années	Importation 1000 tonnes	Exportation 1000 tonnes	Déficit 1000 tonnes	Valeur en millions de frs.
1885	5,6	3,1	2,5	
1889	7,6	3,7	3,9	
1893	7,4	3,5	3,9	
1900	9,2	2,1	7,1	
1905	9,8	1,1	8,7	
1907	11,1	1	10,1	
1911	13,9	0,8	13,1	1,28
1912	14,5	0,7	13,8	1,33
1913	14,9	0,7	14,2	1,37
1914	14,7	0,5	14,2	1,40
1915	16,5	0,5	16	2,04
1916	17,9	0,2	17,7	1,77
1917	13,3	0,03	13,3	1,50
1918	14,8	—	14,8	3,58
1919	13	—	13	3,20

Une tonne de charbon équivaut environ à 8 stères de bois.

Années	Bois bruts					Années	Sciages					
	Importation 1000 tonnes	Valeur en millions	Expor- tation 1000 tonnes	Valeur en millions	+ Excédent — Déficit 1000 tonnes		Valeur en millions	Importation 1000 tonnes	Valeur en millions	Exportation 1000 tonnes	+ Excédent — Déficit 1000 tonnes	Valeur en millions
1885	21,3	fr.	51,3	fr.	30,0	fr.	1885	39,2	fr.	59,6	fr.	20,4
1886	24,1	—	38,8	—	14,7	—	1886	48,0	—	53,3	—	5,3
1887	22,9	—	37,0	—	14,1	—	1887	49,0	—	51,0	—	2,0
1888	25,4	—	35,7	—	10,3	—	1888	49,5	—	42,3	—	7,2
1889	24,9	—	30,4	—	5,5	—	1889	52,7	—	39,0	—	13,7
1890	27,7	—	30,6	—	2,9	—	1890	61,9	—	40,6	—	21,3
1891	32,8	—	37,3	—	4,5	—	1891	67,3	—	41,7	—	25,6
1892	29,8	—	22,6	—	7,2	—	1892	63,3	—	21,2	—	42,1
1893	31,7	—	16,3	—	15,4	—	1893	59,1	—	9,3	—	49,8
1894	32,8	—	27,0	—	5,8	—	1894	75,1	—	8,5	—	66,1
1895	37,5	—	22,3	—	15,2	—	1895	102,0	—	8,3	—	93,7
1896	46,7	—	27,6	—	19,1	—	1896	131,4	—	9,4	—	122,0
1897	48,4	—	30,5	—	17,9	—	1897	141,5	—	9,0	—	132,0
1898	50,2	—	24,4	—	25,8	—	1898	134,5	—	9,1	—	125,4
1899	46,3	—	25,2	—	21,1	—	1899	127,8	—	10,1	—	117,7
1900	41,1	—	28,3	—	12,8	—	1900	112,6	—	12,6	—	100,0
1901	37,3	—	36,2	—	1,1	—	1901	98,7	—	15,9	—	82,0
1902	43,9	—	35,0	—	8,9	—	1902	110,8	—	15,1	—	95,7
1903	53,6	—	31,7	—	21,9	—	1903	123,4	—	11,2	—	112,2
1904	61,3	—	35,5	—	25,8	—	1904	138,0	—	9,7	—	128,3
1905	66,3	—	28,3	—	38,0	—	1905	171,4	—	7,8	—	163,6
1906	70,2	4,5	24,7	1,4	45,5	3,1	1906	146,8	17,6	9,2	1,3	137,6
1907	93,9	6,3	22,6	1,3	71,3	5,0	1907	172,1	20,7	10,7	1,8	161,4
1908	107,9	6,8	23,7	1,4	84,2	5,4	1908	158,2	19,1	11,5	1,2	146,7
1909	105,7	6,7	26,7	1,6	79,0	5,1	1909	145,1	18,0	11,7	1,3	133,4
1910	128,9	8,5	25,8	1,7	103,1	6,8	1910	168,1	21,0	10,8	1,2	157,3
1911	138,0	9,5	24,0	1,6	114,0	7,9	1911	175,5	22,5	11,0	1,2	164,5
1912	123,0	8,8	24,8	1,6	98,2	7,2	1912	181,6	23,4	10,4	1,1	171,2
1913	109,9	7,7	33,4	2,1	76,5	5,6	1913	128,6	16,8	15,0	1,6	113,6
1914	76,0	5,0	32,0	2,0	34,0	3,0	1914	72,5	8,9	12,5	1,3	60,0
1915	20,6	1,6	35,6	2,3	15,0	0,7	1915	22,5	2,9	142,3	16,6	119,8
1916	9,9	0,7	48,0	4,2	38,1	3,5	1916	32,0	5,2	414,3	57,7	382,0
1917	5,9	0,5	25,0	2,9	19,1	2,4	1917	17,5	3,2	352,0	64,4	334,5
1918	3,4	0,4	6,8	1,3	3,4	0,9	1918	8,9	2,4	236,0	58,8	227,1
1919	22,0	2,5	13,5	2,6	8,5	1,0	1919	100,0	22,0	180,0	50,0	80,0

Conversion. en m³: Bois bruts = 1,75 m³ par tonne. Sciages = 2,2 m³ par tonne.

* Ce prix comprend une certaine quantité de novers exportés en Autriche aux industries de placages.

Prix franco frontière: Importation: Bois bruts = 65 fr. le m³. Sciage = 100 fr. le m³. Exportation: Bois bruts = 108* fr. le m³. Sciages = 122 fr. le m³.

Conversion. en m³: Bois bruts = 1,75 m³ par tonne. Sciages = 2,2 m³ par tonne.

Prix franco frontière: Importation: Bois bruts = 65 fr. le m³. Sciage = 100 fr. le m³.
Exportation: Bois bruts = 108* fr. le m³. Sciages = 122 fr. le m³.

* Ce prix comprend une certaine quantité de noyers exportés en Autriche aux industries de placages.

Tandis que l'importation de tous les combustibles baisse considérablement, durant la période de guerre, le trafic frontière se maintient pour le charbon de bois. La marchandise nous vient alors d'Allemagne (98 %), grâce aux grandes usines voisines, aux débouchés plus faciles sur Suisse et aux prix relativement bas.

Ce charbon, résidu de la carbonisation incomplète du bois, est d'un transport et d'un maniement beaucoup plus faciles que celui du bois. A poids égal, son pouvoir calorique est beaucoup plus grand. Comme combustible, à 30 fr. les 100 kg chez le consommateur, il est très avantageux et meilleur marché que le bois. Il est enfin très utilisé en chimie pour l'absorption de gaz, ainsi que dans la métallurgie et la cémentation pour l'obtention d'aciers de qualité supérieure.

Le charbon importé en 1918 par la Suisse lui a coûté 3.530.000 fr., faisant ressortir à 30 fr., franco frontière, le prix par stère du bois utilisé à sa préparation. Le prix du stère importé sous forme de charbon a augmenté de 150 % depuis la guerre, celui du stère importé brut de 120 %. Si l'on songe que les bois carbonisés sont souvent des produits de dernier choix, que leur excentricité a empêché d'utiliser jusqu'à aujourd'hui, le prix paraît pouvoir être rémunérateur aussi bien pour les charbonnages indigènes que pour l'industrie étrangère.

Si la question ne peut être généralisée, elle n'en garde pas moins toute sa valeur économique. Elle prend un renouveau d'intérêt et mérite donc d'être examinée de près dans certains cas spéciaux.

C. Bois d'œuvre et sciages. Le tableau que nous en donnons sur le trafic avec l'étranger comprend, *pour les grumes*: les positions 229 à 232 du tarif douanier, soit les bois bruts résineux (68 %) et feuillus (32 %); *pour les sciages*: les positions 233 à 241 du tarif, soit les planches de résineux (73 % de l'importation) et feuillus (4 %), les poutres et traverses de toutes essences (13 %), les bois d'ébénisterie (8 %), enfin les échalas, les merrains, les bois emboîtés et les placage (soldes).

(A suivre.)

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Une lettre au Conseil fédéral pour revendiquer en faveur de la sylviculture un siège dans le Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale.

Au haut Conseil fédéral à Berne.

Monsieur le président de la Confédération,
Messieurs les conseillers fédéraux,

Le comité soussigné de la Société forestière suisse prend la liberté de vous transmettre un vœu relatif à la prochaine nomination d'un membre du Conseil de l'Ecole polytechnique.

Il y a longtemps déjà que les sylviculteurs suisses estiment que le manque d'un représentant de la sylviculture au sein du Conseil de